

Vacances
Pour les
enfants,
de jolis
coins de
ciel bleu
dans toute
la France



page 4

CONVERGENCE

LE MAGAZINE
DE LA SOLIDARITÉ

SECOURS POPULAIRE.fr

N° 338
septembre-
octobre
2014
3 euros

l'information
au quotidien

Baromètre
Ipsos-SPF 2014
La pauvreté
s'étend
et s'enracine.
86% des
Français
ont peur pour
l'avenir de
leurs enfants

pages 12 à 24



Legs - Donations - Assurances-vie

Il vit près de chez vous.

Il ne tient qu'à vous d'en faire un proche.

Léguer au Secours populaire français,
c'est faire vivre une solidarité
de proximité, contre la pauvreté
et l'exclusion des plus démunis.



adfinitas © Vlad - Fotolia



Demande de documentation gratuite et confidentielle

À renvoyer à: Chrystèle Pricur - Secours populaire
français - 9/11, rue Froissart - 75140 Paris Cedex 03

Je souhaite recevoir votre livret sur les legs, donations et assurances-vie:

par courrier par email



Mes coordonnées

Nom	Prénom
Adresse	
Code postal	Ville
Téléphone	email

Les informations que vous nous confiez seront enregistrées conformément à la loi Informatique et libertés du 06.01.1978 et gérées de façon strictement confidentielle.

Le Secours populaire français est une association reconnue d'utilité publique. Exonérée de tout droit de succession, elle vous garantit le respect scrupuleux de vos volontés dans l'utilisation de vos biens.



Pour en savoir plus,
n'hésitez pas à
contacter
Monique Samson
au siège du SPF:
tél. 01 44 78 22 37
(ligne directe)

Vous pouvez également join-
dre votre fédération
la plus proche en vous
connectant sur
www.secourspopulaire.fr
rubrique «où nous trouver?»

EC0503



Sommaire

Regards Une journée « trop géniale »... 4
Le SPF en France 6
Le SPF dans le monde 8
Gens d'ici MONTPELLIER 10
Dossier Baromètre Ipsos/SPF : la pauvreté s'étend et s'enracine 12
Débat Pauvreté et préjugés 26
La vie des mots Déplacés 28
Association Accès culture 30
Zoom Athènes de Didier Ben Loulou 31

Ce numéro comporte, posés en 4^e de couverture, un supplément *Convergence bénévoles* sur 69 000 exemplaires, et deux encarts commerciaux Bernard Vêtements et Aterno sur la totalité du tirage.



« Pour une proportion significative de la population, il est très difficile de boucler ses fins de mois et le reste à vivre est limité. »

Amandine Lama, directrice d'études, Ipsos Public Affairs. **Dossier** page 12

338 9-11 rue Froissart 75140 Paris Cedex 03.
Téléphone: 01 44 78 21 00. Commission paritaire n° 0219H84415. Issn 0293 3292.
Photos de couverture: Joël Lumien et Bernard Baudin/Le bar Floréal, photographie. **Impression**: IPS, 27120 Pacy-sur-Eure. **Conception graphique**: Hélène Thibault-Laforêt/JBA. **Dépôt légal**: septembre 2014. Ce numéro a été tiré à 301 000 exemplaires. **Directeur de la publication**: Robert Olivier. **Comité de rédaction**: Gisèle Bosquet, Pauline Colson, Astrid Decamps, Jean-Pierre Delétréz, Dominique Desarthe, Alexandre Engelhorn, Mathias Felon, Patrick Kamenka, Julien Lauprêtre, Marc Lumat, Antony Marque, Olivier Masini, Jean-Louis Rolland, Dany Saint-Amans, Sonia Serra. **Rédaction**: Fabienne Chiche, responsable des rédactions; Laurent Urfer, rédacteur en chef; Christian Kazandjian, chef de rubrique; Olivier Vilain, chef de rubrique. **Secrétaires de rédaction**: Hayet Kechit, Hadrien Baer. **Maquette**: Hélène Bury, rédactrice graphiste. **Révision**: Régine Riva.



« Le Secours populaire appelle les lecteurs et leurs proches à ne pas se résigner (...), à ne plus penser la pauvreté comme une fatalité. Il appelle à redresser la tête et à œuvrer collectivement et efficacement. »

Henriette Steinberg, secrétaire nationale du Secours populaire. **Dossier** page 12

« Quand le SPF organise des vacances, je suis comblée car mes enfants ont enfin le droit de partir; ils retrouvent le sourire et à la rentrée, ils ont quelque chose à dire. »

Yolande, Saint-Jean-le-Blanc

« Les aides sociales sont des droits que la République reconnaît au regard de la solidarité et des droits de l'homme. »

Serge Paugam, sociologue, directeur de recherche au CNRS. **Débat** page 26



Je me sens concerné(e) par les actions de solidarité menées par le Secours populaire

JE VEUX AIDER



JE FAIS UN DON

15 €, 30 €, 50 € ou une autre somme de votre choix

Dons en ligne secourspopulaire.fr



Nom

Prénom

Adresse

Le Secours populaire français vous fera parvenir un reçu qui vous permettra de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 75% du montant de votre don dans la limite de 526 euros de votre revenu imposable. Au-delà, vous bénéficierez d'une réduction d'impôt de

66% de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

La loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 vous permet d'exercer vos droits d'accès, de rectification et de suppression aux données personnelles vous concernant en vous adressant

au siège de notre association qui est la seule destinataire des informations que vous lui adressez.

En cas de déménagement, envoyez à l'adresse ci-dessous votre dernière étiquette-adresse pour éviter toute interruption dans l'envoi de « Convergence ».

JE M'ABONNE à Convergence

Je veux m'informer et réfléchir sur l'actualité sociale et l'action du Secours populaire. Je m'abonne et je précise mes coordonnées sur le bon ci-dessous.

Je joins un chèque de:

18 €

abonnement simple, 6 numéros

30 €

abonnement de soutien, 6 numéros

Bon à retourner avec votre chèque au Secours populaire français / 9-11 rue Froissart 75140 Paris cedex 03

Nom

Prénom

Adresse

Regards **Une journée «trop géniale»**

Un sur trois. Cet été encore, un enfant sur trois n'est pas parti de chez lui. Avec la Journée des oubliés des vacances, les bénévoles du Secours populaire ont permis à 50 000 petits de goûter aux joies des bases nautiques, des parcs d'attractions ou de la mer. Ainsi, le 20 août, 5 000 Franciliens de 6 à 12 ans ont joué dans les vagues et les embruns à Ouistreham, dans le Calvados. *Photos Joël Lumien*





2



3



1



4



5

1 Les enfants, venus de toute la région parisienne, ont été accueillis par les rythmes joyeux de la *batucada*, un genre de samba brésilienne. Beaucoup se sont spontanément joints aux danseurs.

2 Une vraie caverne d'Ali Baba. Chaque enfant a pu rapporter chez lui l'un des milliers de livres éducatifs et poétiques offerts par les éditions Rue du monde, partenaire du Secours populaire.

3 Les petits vacanciers se sont essayés dans la bonne humeur à reproduire des figures et acrobaties du cirque, ont joué au football ou encore réalisé des sculptures sur sable.

4 Certains n'avaient jamais vu la mer, d'autres attendaient de la retrouver depuis douze mois. « J'adore ! L'eau, les vagues... ça me manquait tellement ! », s'est exclamée Aminata, qui était venue à Cabourg avec le Secours populaire, l'été dernier.

5 Après en avoir parlé pendant tout le trajet en car vers Ouistreham, les enfants étaient impatients de pouvoir caresser les chevaux. *Olivier Vilain*



Des jeunes du Nord-Pas-de-Calais ont découvert la capitale anglaise, en juillet.

De Londres aux Champs, 1 000 jeunes conviés à la fête du Tour de France

La Grande Boucle a accueilli le Secours populaire, du 4 au 27 juillet. Une vingtaine de jeunes ont été invités à assister au passage du Tour de France à Londres, du 6 au 8 juillet. Âgés de 18 à 25 ans, ils sont bénévoles au SPF du Nord ou du Pas-de-Calais et issus de familles aidées par l'association. Certains ne s'étaient jamais rendus dans un pays étranger. Ils ont profité de l'occasion pour visiter la capitale britannique, avec les membres de l'association Kids Count (« les enfants comptent »), partenaire du SPF. À Trafalgar Square, ils ont assisté ensemble à un concert de Raphaella Mazerahi, une chanteuse britannique qui soutient Kids Count. Français et Britanniques se sont donné rendez-vous à Nîmes, en octobre prochain, pour la nouvelle édition des Rencontres européennes des jeunes, qui ont pour but de les encourager à s'engager pour les autres, de promouvoir le bénévolat et de favoriser de nouvelles solidarités. Au total, 1 000 enfants du SPF ont vécu une journée inoubliable sur le Tour, assistant au passage des coureurs cyclistes lors de dix étapes. Ainsi, 250 enfants étaient présents lors de l'arrivée du peloton sur les Champs-Élysées, grâce à la Fondation FDJ (Française des jeux), à la Fédération française de cyclisme et à Amaury sport organisation.



Damien Bresson/www.urukai.com

Voltige et vertige

HAUTEURS. « Les regards des enfants étaient très expressifs : ils rêvaient », se souvient Houria, du SPF de Haute-Garonne. C'est à Toulouse qu'a débuté, le 20 juillet dernier, le Tour de France de la Fédération française d'aéronautique (Hop'Tour). En huit étapes, jusqu'au Bourget, 800 enfants ont découvert l'univers de l'aviation et partagé la passion de jeunes pilotes.

Une grande mise au vert

DÉTENTE. Depuis août, une trentaine de gîtes, avec le label Gîtes de France de Saône-et-Loire, reçoivent des familles aidées par le SPF du même département. Parents et enfants sont accueillis avec des produits du terroir. Ils peuvent aussi découvrir le musée de Bibracte, ainsi qu'un parc de loisirs. Présent à l'arrivée et au départ des familles, le SPF assure le paiement de la caution. L'ambition de l'association et des Gîtes de France est d'étendre cette expérience pilote à tous les départements.



SPF

La colo du bonheur

CAMPING. Cinquante enfants ont campé deux semaines près de Najac (Aveyron). « Leurs seules vacances », selon Violette, du SPF de Colomiers (Haute-Garonne). Le programme était étoffé : cinéma en plein air, nuit à la belle étoile et chasses au trésor. La règle était claire : pour qu'une équipe gagne, les grands devaient aider les petits.

Run & Bike

SPORT. À vos baskets le 12 octobre pour la Run & Bike solidaire ! Et rendez-vous au parc de Saint-Cloud où se tiendra cette course en binôme (un coureur à pied, l'autre à vélo) : chaque kilomètre parcouru est converti en euro par la Fondation d'entreprise FDJ et constituera un don en faveur du Secours populaire français.

Des liens au-delà des frontières

VOYAGES. Pendant trois semaines, 150 enfants et adolescents issus de familles aidées par le Secours populaire ont séjourné en juillet aux Pays-Bas, grâce au partenaire néerlandais, Europa Kinderhulp. Cent vingt autres jeunes, âgés de 4 à 18 ans, ont pris, dans le même temps, la direction de la Suisse. Là-bas, ils ont été accueillis par l'association Kovive, partenaire du SPF depuis plus de soixante ans. Beaucoup d'enfants ont retrouvé les familles avec lesquelles ils ont tissé des liens d'amitié depuis plusieurs années.

3 000 euros ont été collectés par le SPF de Nice grâce à des bénévoles qui ont défilé en robes de soirée, jouant les mannequins pour l'occasion. « Cela a contribué à faire partir, cet été, 18 enfants en colonie et 14 familles dans le Gard », se réjouit Marie-Paule, à l'origine de l'initiative au Secours populaire de Nice.



ATELIER CRÉATIF. Cartons et pâte à sel... 25 parents et enfants ont fabriqué des marionnettes, au SPF de Paris, en juillet dernier. Le joyeux groupe a aussi créé des décors, avec une marionnettiste, avant de présenter un spectacle haut en couleurs.

SPF



SPF 75

Une rentrée solidaire grâce à nos partenaires

CAHIERS D'ÉCOLIER. À l'occasion de la rentrée des classes, le Secours populaire français a pris deux initiatives avec ses partenaires. La première a été d'organiser une grande collecte de fournitures scolaires, les 23 et 24 août, dans les 120 magasins Auchan de France. Les bénévoles ont invité les clients à offrir du matériel scolaire qu'ils pouvaient choisir dans une liste préétablie. Par ailleurs, Auchan a ajouté 20% d'articles à ceux qui ont été collectés. La seconde initiative, lancée avec la MAE (Mutuelle assurance de l'éducation), est de proposer aux familles aidées par les fédérations une assurance scolaire et extrascolaire pour l'année 2014-2015. Cette assurance (24/24 plus), qui a pour but de réduire les coûts liés à la rentrée, est prise en charge par le Secours populaire, la MAE et les familles désireuses d'y souscrire.

semaine de vacances, tandis que le SPF des Côtes-d'Armor organise un séjour en Charente-Maritime, fin septembre.

La péniche du bien-être

RELÂCHE. Le 30 juillet dernier, des personnes aidées par le Secours populaire de Pantin (Seine-Saint-Denis) se sont réunies sur une péniche pour un moment de bien-être. Elles y ont rencontré des professionnels bénévoles, qui les ont fait profiter des bienfaits de la sophrologie, de la naturopathie, de la gymnastique douce et de la psycho-socio-esthétique.

Pages réalisées par Hadrien Baer et Olivier Vilain



Frédéric Guilbert

Au village Kinder, des vacances pour un millier d'enfants

RÉCRÉATION. Du 6 juillet au 16 août, le Village Kinder du Temple-sur-Lot (Lot-et-Garonne) a reçu 1 000 enfants de 7 à 12 ans, aidés par le Secours populaire français, pour des séjours de huit jours. « Nos bénévoles se sont démenés pour faire venir ces petits », a souligné Julien Lauprêtre, le président du SPF. Dans le cadre exceptionnel du Lot-et-Garonne, les enfants ont découvert de nombreux sports : kayak, aviron, voile, basket, danse, tennis, etc. « Toutes les conditions sont réunies ici pour que les enfants vivent des vacances de rêve, a ajouté Julien Lauprêtre. Ils ont aussi la chance de jouer avec des champions, ce qui crée un lien privilégié avec le sport. » Les petits ont ainsi côtoyé le tennisman Jo-Wilfried Tsonga, Tony Estanguet (médaillé d'or olympique en kayak) ou le rugbyman Sébastien Chabal. À l'issue du séjour, les enfants qui le souhaitaient ont pu poursuivre leur activité favorite grâce à une licence sportive offerte pour l'année par Kinder.

➤ Plus d'infos sur secourspopulaire.fr

À Avignon, on y joue

THÉÂTRE. Du 8 au 25 juillet, 40 jeunes accompagnés par le Secours populaire ont découvert le théâtre, lors de la 68^e édition du Festival d'Avignon. Filles et garçons ont assisté à des représentations *in et off* et ont participé à des ateliers d'expression artistique. Chaque année, le SPF organise ces séjours avec la direction du Festival et l'Association nationale des Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (Ceméa).



J.-M. Rayapen

Un bel été pour les aînés

RÉJOISSANCES. Les bénévoles n'oublient pas les personnes âgées durant l'été. En Île-de-France, le SPF a convié 350 d'entre elles, le 13 août, à un tour en bateau-mouche et à la guinguette *Chez Gégène* pour le Banquet des Cheveux blancs. Le SPF de la Côte-d'Or a invité 30 retraités pour une

600 enfants de 8 à 12 ans ont appris cet été la natation grâce à un partenariat passé par le Secours populaire avec les quarante centres aquatiques d'Espace Récréa, à l'occasion de leur 25^e anniversaire. Parrainé par un salarié de l'enseigne, chaque enfant a eu accès aux bassins et a bénéficié de dix leçons.



RWANDA. En juillet, dix étudiants en Sciences et techniques des activités physiques et sportives étaient pour le SPF à Gahanga, au Rwanda, afin de créer des liens par le sport. Ils ont notamment rénové des terrains de basket et de football et créé une association sportive.

SPF



Eloïse Baillock

Aide médicale pour les habitants de Gaza

URGENCE. Le Secours populaire a lancé, en juillet, un appel aux dons en faveur de la population de la bande de Gaza. L'association a débloqué un premier fonds d'urgence de 20 000 euros et a formulé une demande de financement de 310 000 euros auprès du ministère des Affaires étrangères. Avec ses partenaires, les médecins palestiniens de Palestinian Medical Relief Society (PMRS) et israéliens de Physicians for Human Rights, le SPF intervient partout où il faut faire agir la solidarité. «À Gaza, le système de santé manque de médicaments et de personnel», indique le docteur Moustapha Barghouti, fondateur de PMRS. Les fonds collectés par le Secours populaire doivent permettre de fournir à PMRS, pendant les six prochains mois, les moyens de venir en aide à la population en déployant six cliniques mobiles supplémentaires. Pour le moment, les équipes du docteur Barghouti comptent une centaine de professionnels, deux centres de santé et deux cliniques mobiles. Elles procurent des soins courants aux civils qui vivent dans des conditions d'hygiène précaire depuis qu'ils ont fui leur maison (plus de 200 000 personnes sont dans ce cas, selon les Nations unies). PMRS assure aussi les traitements des maladies chroniques, interrompus par les combats, et apporte un soutien psychologique aux populations traumatisées par les bombardements.

DONS EN LIGNE: secourspopulaire.fr/aider-la-population-de-gaza

Des vivres pour les Adouaba

MAURITANIE. Du 10 au 19 juillet, l'association El-Karamat a distribué 32 tonnes d'aliments dans la région du Hodh el-Gharbi, dans le sud du pays, près de la frontière avec le Mali. Cette aide d'urgence lui a été fournie par le Secours populaire, son partenaire depuis 2000. La Mauritanie est aujourd'hui l'épicentre d'une nouvelle crise alimentaire qui frappe toute la région du Sahel, comme l'a relevé le Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations unies. Souffrant de la sécheresse et de la hausse des prix de la nourriture, 480 familles ont bénéficié du soutien du Secours populaire et de son partenaire. Elles vivent notamment dans les Adouaba, les villages d'anciens esclaves.



SPF

Un séjour créateur d'amitié entre enfants

BALKANS. Cinquante jeunes Serbes et autant de petits Bosniaques ont passé trois jours ensemble, fin juillet, à Sarajevo, capitale de la Bosnie-Herzégovine. Ces Journées des oubliés des vacances (JOV) étaient destinées à sortir ces enfants de leur quotidien. Le groupe a visité la ville ainsi que des musées et profité de moments de détente autour de jeux en plein air. «Ces enfants, parmi lesquels des Roms et des jeunes en situation de handicap, n'ont, en été, ni vacances ni loisirs», observe Roland Pénichoux, l'animateur de l'équipe de bénévoles du Secours populaire présents sur place. Vingt ans après la guerre qui a ravagé la région, la Serbie et la Bosnie font partie, en effet, des pays les plus pauvres d'Europe. L'année précédente, les JOV s'étaient tenues en Serbie. Le but poursuivi par le Secours populaire est aussi de permettre à ces enfants de se découvrir, par-delà les frontières et leurs différences.



SPF

De Bamako à Orléans

SCOLARITÉ. Invités par le Secours populaire du Loiret, Alexis et Perpétue Gouene, partenaires sur place, sont venus du Mali, le 5 août dernier. Ils ont présenté aux bénévoles l'évolution du programme mené par le Secours populaire de la région Centre.

Il s'agit de la construction de quatre salles de classes pour le collège Pierre-Bernard-de-Rasily à San, une ville située à 450 kilomètres au nord-est de Bamako. «Cela portera à neuf le nombre de salles de classe sorties de terre grâce à notre travail», souligne Jean-Michel Germain, du Secours populaire du Loiret.

8 000 euros ont été collectés à Montpellier, lors d'un tournoi de handball mis en place par le champion Nikola Karabatic afin de réhabiliter la salle de sport du lycée de Požega (Serbie), endommagée par des inondations, en mai dernier.



Valérie Trierweiler, marraine du Secours populaire, a rencontré les enfants en vacances à Léchiat.

COPAINS DU MONDE

Des vacances sous le signe de l'échange et de la fraternité

Avec le SPF, des centaines d'enfants venus de tous horizons se sont retrouvés cet été.

Des enfants heureux de jouer ensemble, de découvrir ces nouveaux copains semblables et différents à la fois, c'est ce qu'a vu, le 22 août dernier, Valérie Trierweiler, marraine du SPF, au village copains du Monde de Léchiat, près de Brest. Elle y a notamment rencontré six petits Haïtiens venus passer des vacances avec des enfants de Bretagne, dont les familles sont aidées par le Secours popu-

laire. Avant cette visite, elle avait effectué un séjour en Haïti, au printemps dernier, afin de se rendre compte du travail effectué là-bas par le Secours populaire. « Nous avons invité des enfants venant des pays où nous menons des programmes de solidarité : Bénin, Haïti, Madagascar », a rappelé Martine Eliès, secrétaire générale du SPF du Finistère. Au milieu de nombreuses activités sportives et artistiques, les jeunes participants ont pu découvrir, à travers des jeux, la Convention internationale des droits de l'enfant dont le 25^e anniversaire sera célébré le 20 novembre 2014.

UNE VINGTAINNE DE NATIONALITÉS

Ce thème a aussi constitué le fil rouge des deux autres villages copains du Monde. Encadrés par les Éclaireuses et Éclaireurs de France, ils se sont tenus à Gravelines (Nord), en août, et pour la première fois sur l'île d'Oléron (Charente-Maritime), en juillet. « L'idée reste toujours de faire se rencontrer des petits et de leur permettre d'échanger, car le partage et la fraternité sont gages de paix », relève Christian Hogard, le responsable des deux villages. Ainsi, plus de vingt nationalités étaient représentées à Gravelines. Tous les enfants ont pu parler de leurs conditions de vie, lors des veillées autour du feu. À Oléron, de jeunes Sahraouis des camps de réfugiés de Tindouf, en Algérie, ont découvert la mer, de concert avec des petits Parisiens et une douzaine d'enfants malentendants. Entre une course d'orientation et une randonnée nocturne dans la nature, le groupe a visité le château d'Oléron et le zoo de La Palmyre. Ce qui a le plus marqué Léa, 13 ans, venue de Lille, c'est que « les grands aidaient les petits ». Pour Léa, comme pour plus de 200 copains du Monde, l'été a rimé avec solidarité. *Olivier Vilain*



À Léchiat, Oléron ou Gravelines, les copains du Monde ont découvert et mis en pratique les droits de l'enfant.

Photos Joël Lumien

« LES BALADES À VÉLO le long des marais salants, les baignades, à Oléron, j'aime tout. Mais ce que je préfère, c'est quand nous accueillons par des chants et par une petite danse les nouveaux amis, au fur et à mesure de leur arrivée. Ensuite, au campement, pendant le séjour, nous sommes toujours ensemble, que nous venions de Paris, du nord de la France, du Togo ou d'autres pays dans le monde. » *Éloïse, 12 ans, copine du Monde de Dunkerque*

➤ Plus d'infos en ligne
secourspopulaire.fr

CONVERGENCE
SEPTEMBRE-
OCTOBRE
2014





1



3



2



4

MONTPELLIER

Jeunes musiciens, tous en chœur !

Kenza, Oxana et Giovanni sont concentrés. Ils apprennent à écrire une chanson. Avec quatre copains, ils participent à l'atelier musical mis en place pendant le festival de jazz à Junas (Hérault), en juillet. Au terme de quatre jours d'apprentissage de l'écriture, du chant et des percussions, les adolescents ont présenté un spectacle sur la grande scène de Junas. Une bouffée d'oxygène pour des jeunes dont beaucoup ne sont pas partis en vacances. Les bénévoles de Figuerolles, un quartier populaire de Montpellier, sont à l'origine de cette idée, avec le

Secours populaire de l'Hérault et celui du Gard, en partenariat avec Sanofi. Une fois passée la saison des festivals, l'équipe de Figuerolles continue ses activités culturelles et artistiques. « Pour être bien, nous avons autant besoin de nous cultiver que de manger », juge Nicole, l'une des chevilles ouvrières du SPF local. Les personnes accueillies sont souvent accaparées par les problèmes du quotidien. Pour leur ouvrir d'autres horizons, les bénévoles ont mis en place, en plus de l'aide matérielle, des cours d'alphabétisation, de l'accompagnement scolaire et des ateliers de lecture. « Grâce à ces contacts réguliers et aux bons moments passés ensemble, elles viennent ensuite au théâtre ou participent aux ateliers musicaux », assure Nicole. *Olivier Vilain*

1 Le temps de la relaxation. Oublier son corps, les images, les sons extérieurs : moment de concentration pour les apprentis musiciens, avant la pratique dispensée par les professionnels-animateurs, Guillaume (*assis*) et Samuel à la batterie.

2 Place à l'impro. Accompagné par Guillaume à la contrebasse, chacun améliore sa maîtrise de l'instrument et s'initie au langage d'improvisation dirigée par signe, avant l'exécution en groupe.

3 Les lois de l'interprétation. Bozo le slameur dévoile les techniques d'écriture, de diction, d'expression scénique : ou comment créer, interpréter et mettre en scène son texte.

4 La création vocale. Guidés par Hervé et les rythmes latins tirés de sa guitare, le chœur répète les chansons dont les paroles ont été écrites par d'autres enfants. *Ch. K.*

Photos Didier Gentilhomme

La QUALITÉ et le STYLE

Peter Hahn
... c'est TOUT MOI !

Remise ANNIVERSAIRE*

À partir de ~~49,95€~~

-10€

39,95€

*Code privilège 506 017 5E à préciser à la commande
Profitez de votre remise sur www.peterhahn.fr

Mon TWIN-SET tendance !

- 100% PURE LAINE VIERGE TASMANIAN WOOL
Extrême douceur et confort.
- Une QUALITÉ et un STYLE incomparables
Tricot fully fashioned confectionné dans nos ateliers.
- Une COUPE et des FINITIONS soignées
Pour une tenue parfaite.
- 8 COLORIS très mode au choix



Le twin-set est en 100% laine vierge. Le cardigan avec patte de boutonnage et col rond. Longueur env. 63 cm. Le pull ras de cou, manches courtes. Longueur env. 60 cm. Lavable en machine. 8 coloris.
Taille 38, 40, 42 49,95 €⁽¹⁾
Taille 44, 46, 48 55,95 €⁽¹⁾
Taille 50, 52, 54 59,95 €⁽¹⁾

Retrouvez tous nos modèles sur www.peterhahn.fr

50
A N S
VOTRE STYLE
NOTRE MODE

Garantie satisfaisante ou remboursée. Vous avez le droit de retourner les articles commandés dans les 15 jours pour échange ou remboursement s'ils ne vous conviennent pas totalement. Les articles retournés doivent être neufs, dans leurs emballages d'origine et accompagnés du bon d'échange ou de retour. En cas de non disponibilité, vous pouvez recevoir un article équivalent de qualité égale ou supérieure, à un prix égal ou inférieur. Bien sûr, vous pouvez le renvoyer pour échanger ou annuler la commande de l'article indisponible. **Informatique et libertés.** Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant qui peut s'exercer à tout moment à : PETER HAHN France Relation Clientèle, 67963 STRASBOURG CEDEX 9. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené(e) à recevoir des propositions d'autres entreprises ou associations ou être informé(e) de nos offres. Si vous ne le souhaitez pas, vous pouvez cocher la case ci-contre.

*Réduction. Cette offre ne pourra être versée en espèces. Non remboursable, non valable sur prix déjà réduits et non cumulable avec d'autres promotions en cours. Valable une seule fois jusqu'au 24.09.14 dans la limite des stocks disponibles. Montant minimum de commande : 49€.
(1) Ajouter les frais forfaitaires d'expédition de 6,30€. PETER HAHN France SAS au capital de €1501245. B380 921 270 RCS Strasbourg APE 4791B - Siège social : Z1 - 6 rue du travail - 67720 Hoerd.

BON DE COMMANDE ANNIVERSAIRE

Peter Hahn

REMISE*
-10€

A renvoyer avec votre règlement à : PETER HAHN - 67963 STRASBOURG CEDEX 9

Oui, je profite de mon offre Découverte -10€ et je reçois le CATALOGUE GRATUIT

code privilège : 506 017 5E

▼ J'INDIQUE ICI MES COORDONNÉES

MME MILLE M. (écrire en majuscules S.V.P.)

NOM _____

PRÉNOM _____

BAT/ESC/RES _____ N° _____ VOIE _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

TÉL. _____ DATE DE NAISSANCE _____

Oui, je souhaite recevoir régulièrement par mail la newsletter PETER HAHN :

ADRESSE MAIL _____ @ _____

▼ MODE DE RÈGLEMENT CHOISI :

Chèque bancaire Chèque postal Mandat-cash

à joindre au bon de commande à l'ordre de PETER HAHN

Carte bancaire N° _____

Date de validité _____

3 derniers chiffres au verso de votre CB ou les 4 chiffres au-dessus de votre

N° Américan Express _____

Contre-remboursement (8,37€, tarif en vigueur au 01/03/2013)

COLORIS	RÉFÉRENCE	TAILLE	QTÉ	P.U.	PRIX TOTAL
bleu roi ①	815 803 5E				
bois de rose ②	915 926 5E				
moka ③	836 601 5E				
lagon ④	829 435 5E				
poire ⑤	832 436 5E				
marine ⑥	929 359 5E				
magenta ⑦	954 313 5E				
noir ⑧	877 749 5E				

Votre remise ANNIVERSAIRE -10€

Je souhaite recevoir mon CATALOGUE GRATUIT

Montant total des articles

Frais forfaitaires d'expédition +6,50€

TOTAL À PAYER

Les paiements d'avance ne sont ni des acomptes, ni des arrhes. Les mandats-cartes, timbres et espèces ne sont pas acceptés.

Date / Signature



564 207



Je souhaite uniquement recevoir le CATALOGUE

Plus de 500 pages de modèles tendance et de marques de Créateurs
Code : 564 210 5E

Je commande :

PAR TÉLÉPHONE
03 90 29 48 29*
*coût d'un appel local

PAR INTERNET
www.peterhahn.fr
en précisant votre code privilège 506 017 5E

PAR COURRIER
En renvoyant ce coupon avec vos coordonnées complétées à
PETER HAHN
67963 STRASBOURG CEDEX 9

Inégalités

66% DES FRANÇAIS
disent avoir un proche
dans la pauvreté

(Source: Ipsos-SPF 2014)

Situations de survie

La pauvreté s'étend et s'enracine

Prendre la mesure d'une crise qui dure.
Le baromètre Ipsos-SPF 2014 (p. 15),
l'analyse des données collectées dans
les permanences du Secours populaire

en 2013 (p. 19)
et les témoignages
recueillis (p. 22)
montrent que, avec
des ressources qui
s'amenuisent, une
part croissante de
la population en est
réduite à survivre.



ÉDITO Derrière les chiffres, la vie!
Le Secours populaire, avec ses bénévoles
et ses partenaires, est sur le terrain, au
quotidien. L'ami de l'association fait ainsi
face aux S.O.S. toujours plus nombreux. Et si
vous aussi, vous nous aidez à faire reculer la
pauvreté? Que la lecture de ce sondage vous
incite à dire: «C'est trop injuste, je vais faire
quelque chose d'utile.» Vous m'avez compris. D'avance
merci! *Julien Lauprêtre, président du Secours populaire*

Un livret de portraits de personnes
aidées par le Secours populaire a été édité
par l'association. Il est consultable sur
WWW.SECOURSPOPULAIRE.FR

Urgence et devoir d'agir

En 2014, la précarité se généralise, la peur de l'avenir pour soi ou pour ses enfants touche des couches de plus en plus larges de la population. Les chiffres du baromètre Ipsos le confirment : 66% des personnes interrogées ont un proche qui vit la pauvreté, contre 56% en 2007. Pour 29% d'entre elles, ce sont des membres de leur famille. Ces préoccupations leur sont devenues si familières qu'elles déclarent à

86% craindre de voir la pauvreté frapper leurs enfants, plus encore que leur propre génération. Ces chiffres corroborent l'enquête de 2012 sur les conditions de vie des bénéficiaires de minima sociaux menée par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) et publiée fin juin 2014, comme ils corroborent le rapport 2013-2014 de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (Onpes). Le Secours populaire appelle les lecteurs et

leurs proches à ne pas se résigner. Il appelle à ne pas accepter ces situations, à ne pas considérer qu'elles sont sans issue. Il appelle à favoriser toutes les initiatives permettant de ne plus penser la pauvreté comme une fatalité. Il appelle à redresser la tête et à œuvrer collectivement et efficacement.

Ainsi en a-t-il été de la victoire considérable remportée en 2013 par les Restos du cœur, les Banques alimentaires, la Croix-Rouge et le Secours populaire français. De concert avec les populations, ils ont conduit l'Union européenne à revenir sur sa décision de réduire les moyens financiers accordés aux associations, dans le cadre du Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD), qui permet aux populations dans la difficulté de disposer de quoi

Bernard Baudin/Le bar Floréal, photographie

La rue à la fin de la chute. L'acuité de la crise exige des engagements forts et des mesures appropriées que les associations ne peuvent assurer seules.





Olivier Pasquiers/Le bar Floréal, photographie



Malik, 51 ans, Hellemmes-Lille, demandeur d'emploi. « Mon refuge était un garage froid. Quand le SPF m'a proposé un logement, je n'y croyais plus. »

manger. Le SPF est fort d'une riche expérience en la matière. En 1988, il publiait sa première « Enquête témoignage pauvreté-précarité, approche statistique » et relevait que 9% des personnes interrogées disposaient d'un travail fixe, que 60% auraient voulu avoir un travail correctement rémunéré, mais refusaient l'« assistance » ; et que plus de 50% étaient endettées à des degrés divers, le loyer grevant le budget dans 96,6% des cas ; enfin, que 90% d'entre elles se restreignaient sur l'alimentation. Hors ces aspects, elles étaient « comme tout le monde ». Dans le cinquième pays le plus riche de la planète, c'est dire l'ampleur du fléau.

Aussi, le SPF a-t-il choisi une approche concrète et pragmatique pour combattre les conséquences d'une crise qui perdure et contraint des pans toujours plus vastes de la population à survivre à bas bruit.

INVITATION À L'ACTION ET ACCÈS AUX DROITS

Le Secours populaire a rendu public le fait que venir dans ses permanences d'accueil pour y chercher de quoi préparer les repas pour les siens constituait une porte d'entrée à des activités et à l'action bénévole. Ainsi, le fait de recevoir des produits alimentaires pour les

enfants ouvre-t-il également le droit pour eux au sport, aux vacances, au soutien scolaire. Et cette ouverture de droits va de pair avec la proposition d'agir pour d'autres qui sont dans la difficulté, en France ou dans le monde. Elle va aussi avec la proposition de s'exprimer sur les difficultés ressenties et sur les moyens à mettre en œuvre pour s'en sortir.

En témoigne avec éloquence « Le livre porte-voix » édité par le SPF, en 2010, qui s'est fait l'écho des paroles des personnes accueillies. Ce livre et ce numéro de *Convergence* constituent des outils précieux pour rencontrer les pouvoirs publics, à tous niveaux, de l'échelle de la commune à celle de l'Europe, mais aussi



La huitième vague du baromètre Ipsos/Secours populaire français

que nous venons de réaliser a été l'occasion de reprendre une série d'indicateurs que nous

avons testés pour la première fois en 2007. Sept ans après, les réponses obtenues permettent de mesurer l'ampleur et l'impact de la crise économique qui a touché la France. Plus nombreux à avoir eux-mêmes expérimenté la pauvreté à un moment de leur vie (35 % en ont fait la dure expérience, contre 30 % avant la crise), les Français sont aussi davantage entourés par des personnes qui vivent des situations difficiles : 66 % ont au moins un proche qui connaît une situation de pauvreté (contre 56 % en 2007). Pour une proportion significative de la population française, il est aujourd'hui très difficile de boucler ses fins de mois et le « reste à vivre » (une fois qu'on a payé toutes ses dépenses contraintes) est limité. L'épargne apparaît alors comme un luxe inaccessible, ce qui renforce la vulnérabilité face aux aléas de la vie. Ces problèmes financiers ont des conséquences très concrètes : la grande difficulté pour nombre de Français de se faire soigner en est un terrible exemple. En 2014, 18 % des Français déclarent ainsi qu'ils ont déjà dû tout simplement renoncer à une consultation chez un dentiste, en raison de son coût. C'est 5 points de plus qu'en 2008. Si les Français sont toujours très anxieux quant à l'avenir de leurs enfants, ils se montrent, cette année, un peu moins inquiets pour eux-mêmes. Espérons que ce sont les prémises d'une reprise de la confiance qui sera confirmée dans les prochaines éditions du baromètre.

Amandine Lama, directrice d'études au département politique et opinion, Ipsos Public Affairs

des partenaires économiques, financiers, culturels, éducatifs... pour leur faire part de notre action et les inviter à agir aussi avec une intensité accrue. Car nous devons agir pour faire reculer la pauvreté et la précarité, délétères en ce qu'elle font perdre le sens du temps et de l'action, contraignant à survivre dans l'instant sans pouvoir envisager d'autre horizon. Personne ne peut aujourd'hui s'exonérer de cette tâche, encore moins ceux qui sont chargés de l'intérêt collectif.

Henriette Steinberg, secrétaire nationale du Secours populaire français, chargée des relations institutionnelles

Vient de publier Vigie et aiguillon des pouvoirs publics, le Secours populaire français aux éditions Les Balustres/Secours populaire. 15 euros.

86 %
des Français interrogés
disent craindre de
voir la pauvreté frapper
leurs enfants, plus encore

que leur propre génération. Les parents étaient aussi nombreux en 2013 à évoquer ce risque. Ce chiffre, en hausse de 6 points par rapport à 2007, avant l'irruption de la crise économique, est à mettre en relation avec la part importante de personnes (66 %, deux Français sur trois) qui déclarent avoir au moins un proche dans une situation de pauvreté.

Les Français et la pauvreté

Baromètre Ipsos pour le Secours populaire français

Peur de voir ses enfants basculer dans la précarité, renoncement aux soins et à une alimentation équilibrée, incapacité à épargner... Autant de symptômes d'un malaise qui, comme le révèle les résultats de ce baromètre, frappe, depuis la crise de 2007, de plus en plus de Français.

Le seuil de pauvreté aux yeux des Français

Question 1

Pour vous, en dessous de quel revenu net par mois une personne seule peut être considérée comme pauvre dans un pays comme la France ?

Moins de 800 euros.	16 %
Entre 800 et 999 euros.	16 %
1 000 euros.	24 %
Plus de 1 000 euros.	40 %
Ne se prononce pas.	4 %

Question ouverte, réponses spontanées

Situations perçues comme un état de pauvreté

Question 2

Diriez-vous que l'on est en situation de pauvreté lorsque l'on éprouve régulièrement d'importantes difficultés pour :

Payer ses dépenses d'énergie (électricité, chauffage...)

Oui... 94 % Non... 5 %

Payer son loyer, un emprunt immobilier ou les charges de son logement

Oui... 92 % Non... 8 %

Les Français et la pauvreté

Se procurer une alimentation saine et équilibrée

Oui...91% Non...8%

Payer certains actes médicaux mal remboursés par la Sécurité sociale

Oui...91% Non...8%

Payer les frais liés aux transports (essence, abonnements train ou métro)

Oui...86% Non...13%

S'acheter des vêtements convenables

Oui...80% Non...19%

Envoyer ses enfants en vacances au moins une fois par an

Oui...74% Non...24%

Accéder à des biens ou des activités de loisirs pour soi et sa famille

Oui...70% Non...29%

Accéder aux outils de communication (téléphone portable, Internet)

Oui...57% Non...42%

Quand le total est inférieur à 100, la différence correspond au pourcentage de ceux qui ne se prononcent pas.

Perception des risques pour ses enfants

Question 3

D'après vous, les risques que vos enfants connaissent un jour une situation de pauvreté sont-ils beaucoup plus, un peu plus, un peu moins ou beaucoup moins élevés que pour votre génération ?

Beaucoup plus élevés55%

Un peu plus élevés31%

Un peu moins élevés7%

Beaucoup moins élevés3%

Ni plus ni moins élevés2%

(réponse non suggérée)

Ne se prononce pas2%

Indicateurs au rouge

L'action du **Secours populaire français sur le terrain** est un révélateur des variations de la société. Les problèmes auxquels sont confrontées les personnes accueillies par l'association ne sont pas des cas isolés.

Le baromètre Ipsos-SPF, publié ici, est un puissant moyen pour interpeller l'opinion publique. Pour affirmer aussi que les personnes qui subissent la précarité, la discrimination, la violence, le manque n'ont pas uniquement des besoins alimentaires ou vestimentaires. Au-delà de l'aide de première nécessité, elles aspirent aussi, et c'est vital, à avoir accès aux soins médicaux, aux loisirs, aux vacances, à la culture, à ces droits qui rendent la vie digne d'être vécue.

Les personnes accompagnées expriment (*voir portraits*) parfois leur colère, mais surtout leur désir de ne plus avoir à tendre la main. De plus en plus, ils et elles travaillent, souvent de façon précaire et instable, perçoivent un salaire. Cette situation, exprimée comme un état de « survie », ne représente pas un monde à part, car elle est le quotidien d'une large partie de la population. Cette année encore, les Français considèrent que, en dessous de 1 070 euros par mois pour une personne seule, on peut être considéré comme pauvre. Ce montant interpelle tant il est proche du Smic mensuel net qui est, selon l'Insee, de 1 128,70 euros depuis le 1^{er} janvier 2014, mais reste par ailleurs supérieur au seuil de pauvreté officiel de 977 euros*.

ÉPARGNER EST IMPOSSIBLE POUR UNE MAJORITÉ DE FRANÇAIS

Assurément, les réponses diffèrent, si les personnes vivent à Paris ou en province, si elles sont étudiantes ou déjà entrées dans le monde du travail. Le seuil de pauvreté moyen cité par les Français varie, en effet, de

manière importante en fonction de la région de résidence, traduisant les disparités dans le coût de la vie. Le seuil moyen de pauvreté selon les Franciliens est ainsi de 1 230 euros, contre 1 034 euros pour ceux qui habitent la province. Cette année, les écarts ont tendance à s'accroître. Une majorité de Français affirme que « mettre de l'argent de côté est devenu chose impossible ». Pour 11% d'entre eux, leurs revenus ne leur permettent pas de boucler leur budget sans être à découvert et 8% s'en sortent de plus en plus difficilement et craignent de basculer dans la précarité.

ÊTRE PAUVRE EN FRANCE EN 2014 : UNE RÉALITÉ AUX MULTIPLES FACETTES

Ne pas manger à sa faim, ne pas pouvoir se vêtir ou se soigner demeurent les marqueurs principaux d'une situation de pauvreté. Le sondage alerte sur les difficultés encore trop courantes dans l'accès aux soins et montre combien la santé dépend des conditions de vie. En 2014, entre 9% et 32% des Français déclarent avoir, en raison de son coût, reporté de plusieurs mois un acte médical ou même renoncé à se faire soigner. Les soins dentaires et ophtalmologiques sont hors de portée pour une part croissante d'entre eux. Le sondage démontre cependant que nos concitoyens étendent la pauvreté à d'autres critères : éprouver régulièrement des difficultés pour se chauffer ou payer ses dépenses énergétiques est un indicateur fort de pauvreté pour 94% d'entre eux. Tout comme, à proportion égale, ils considèrent comme des indices de pauvreté les difficultés liées au logement ou à l'accès à une alimentation équilibrée.

Cette année, 91% des Français estiment que l'incapacité à recourir à des soins mal remboursés par la Sécurité sociale est aussi un symptôme de la pauvreté (c'est 2 points de plus par rapport à 2007, avant le début de la crise). Sont aussi cités les transports, la culture (70% jugent que le fait de ne pas accéder à des biens culturels ou de loisirs est un symptôme d'exclusion), aux vacances (74% estiment que le fait de ne pas pouvoir envoyer son enfant en vacances au moins une fois par an est un critère de pauvreté) ou encore les outils de communication (portable, Internet...) comme



Didier Gentilhomme

Béatrice, 46 ans, Châtillon-sur-Indre, perçoit le RSA. « J'espère de tout mon cœur que mes enfants pourront suivre des études pour s'émanciper socialement. »

territoires financièrement inaccessibles. C'est dire combien les actions d'accompagnement sont un appui décisif pour aider à renouer avec la volonté de se battre et de relever la tête face aux épreuves. Les réponses concernant l'évaluation du seuil de pauvreté s'expliquent par le fait que pauvreté et précarité constituent aujourd'hui des situations familiales pour un nombre croissant de personnes, quelle que soit leur situation sociale personnelle**. Deux Français sur trois, soit 66%, déclarent connaître dans leur famille ou leurs connais-

sances une personne en situation de pauvreté. C'est 10 points de plus qu'en 2007. Les Français sont 55% à déclarer avoir été sur le point de connaître la pauvreté, et l'avoir considérée comme une menace concrète. D'ailleurs, 35% d'entre eux ont vu leurs craintes se matérialiser en 2014. La faiblesse des revenus contribue à faire basculer les plus modestes dans la misère: 68% des personnes, dont le revenu net du foyer est inférieur à 1 200 euros, ont connu une situation de pauvreté (soit 9 points de plus par rapport à 2007).

Les Français et la pauvreté

Situation de pauvreté connue personnellement

Question 4

Vous est-il déjà arrivé de vous dire que vous étiez sur le point de connaître une situation de pauvreté ?

- Oui, et j'ai connu une telle situation 35%
- Oui, mais je n'ai pas connu une telle situation. 20%
- Non, ce n'est jamais arrivé. 45%

Personnes dans une situation de pauvreté au sein de l'entourage

Question 5

Connaissez-vous une personne proche de vous qui vous semble être aujourd'hui dans une situation de pauvreté ?

- Répond au moins une fois oui 66%
- Oui, dans ma famille 29%
- Oui, parmi mes connaissances . . . 46%
- Non 33%
- Ne se prononce pas. 1%

Total supérieur à 100, plusieurs réponses possibles

Niveau d'aisance financière

Question 6

Quelle phrase correspond le mieux à votre situation ?

- Vous arrivez à mettre beaucoup d'argent de côté. 3%
- Vous arrivez à mettre un peu d'argent de côté. 40%
- Vos revenus vous permettent juste de boucler votre budget 37%

Les Français et la pauvreté

Vous ne pouvez pas boucler votre budget sans être à découvert 11 %
 Vous vous en sortez de plus en plus difficilement 8 %
 Ne se prononce pas 1 %

Renoncement à certains actes médicaux

Question 7

En raison de leur coût, vous est-il déjà arrivé de renoncer à...

L'achat de prothèses dentaires

Oui, au moins une fois 19 %
 Non, mais vous l'avez retardé de plusieurs mois 13 %
 Non, jamais 56 %
 Non concerné/ Ne se prononce pas 12 %

Une consultation chez un dentiste

Oui, au moins une fois 18 %
 Non, mais vous l'avez retardé de plusieurs mois 10 %
 Non, jamais 72 %

L'achat de lunettes ou de lentilles de contact

Oui, au moins une fois 14 %
 Non, mais vous l'avez retardé de plusieurs mois 14 %
 Non, jamais 67 %
 Non concerné/ Ne se prononce pas . . 5 %

Une consultation chez un médecin spécialiste

Oui, au moins une fois 17 %
 Non, mais vous l'avez retardé de plusieurs mois 9 %
 Non, jamais 73 %
 Non concerné/ Ne se prononce pas . . 1 %

Une consultation chez un ophtalmologiste

Oui, au moins une fois 11 %
 Non, mais vous l'avez retardé de plusieurs mois 8 %

Non, jamais 78 %
 Non concerné/ Ne se prononce pas . . 3 %

L'achat de médicaments

Oui, au moins une fois 13 %
 Non, mais vous l'avez retardé de plusieurs mois 5 %
 Non, jamais 82 %

Des radios ou des analyses en laboratoire

Oui, au moins une fois 10 %
 Non, mais vous l'avez retardé de plusieurs mois 7 %
 Non, jamais 82 %
 Non concerné/ Ne se prononce pas . . 1 %

Une consultation chez un médecin généraliste

Oui, au moins une fois 10 %
 Non, mais vous l'avez retardé de plusieurs mois 4 %
 Non, jamais 86 %

Une consultation chez un psychiatre/psychologue

Oui, au moins une fois 7 %
 Non, mais vous l'avez retardé de plusieurs mois 2 %
 Non, jamais 66 %
 Non concerné/ Ne se prononce pas 25 %

Sondage réalisé par téléphone, les 4 et 5 juillet 2014 auprès de 1 006 personnes, constituant un échantillon national représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus, selon la méthode des quotas.

Le panorama que dresse le sondage confirme les remontées des bénévoles du SPF sur le terrain et les répercussions, depuis 2008, d'un ralentissement de l'activité et des pertes d'emplois d'une ampleur sans commune mesure avec les phases récessives antérieures. Ces résultats renforcent le parti pris d'une approche non homogène de la pauvreté.

LA PEUR DE BASCULER DANS LA PRÉCARITÉ

Reste aussi une réalité préoccupante : si les Français craignent de basculer un jour dans la précarité, ils sont 86 % à penser que leurs enfants courent plus de risques qu'eux-mêmes de subir cette épreuve. Cette crainte persistante d'une pauvreté qui s'approfondit et s'étend nécessite une meilleure compréhension du phénomène, de ses mécanismes multidimensionnels et de son incidence sur la vie de ceux qui confient, tous les jours, aux bénévoles du SPF leur difficulté à survivre. Cela doit intensifier les politiques publiques pour mettre en œuvre des mesures plus ciblées, et interpellé chacun de nous.

Fabienne Chiche

* Calculé sur la base de 60% du revenu médian national (977 euros en 2011, selon l'Insee) et qui sert de base au calcul par la CAF du plafond de revenus au-dessous duquel on peut prétendre au Revenu de solidarité active (RSA).

** Les Français appartenant aux catégories socioprofessionnelles les plus favorisées sont aussi nombreux à compter dans leur entourage des personnes pauvres que les Français issus de catégories plus modestes.

La santé aussi pâtit de la crise. L'accès aux soins est une priorité du Secours populaire, qui a créé des ateliers de prévention, comme ici dans le Nord.





Olivier Pasquiers/Le bar Floréal, photographie

Dans les permanences d'accueil du SPF, les bénévoles mesurent l'ampleur de la crise au nombre croissant de personnes sollicitant l'aide alimentaire.

Les personnes accueillies au Secours populaire en 2013

La base Atrium Pop Accueil est un outil dont se sont dotées les fédérations du Secours populaire, à partir de 2011, afin de recueillir des informations sur les personnes reçues au sein de leurs permanences. Ces premières données* montrent la diversité des situations familiales et professionnelles et la faiblesse des ressources de ce public dont le **« disponible pour vivre par jour et par personne » est en moyenne de 5,60 euros.**

Constituée à partir d'informations enregistrées lors de l'accueil des personnes qui s'adressent à un moment donné à une permanence, la base de données Atrium Pop Accueil permet d'appréhender quelques caractéristiques de la population en relation avec le Secours populaire. Une démarche qui présente au moins deux intérêts majeurs: d'un point de vue général, ces données associatives apportent un éclairage qualitatif sur les personnes amenées à recourir à l'aide du Secours populaire. Elles complètent les connaissances statistiques plus globales issues des enquêtes publiques nationales. Renouvelé périodiquement, leur examen permet de déceler des caractéristiques nouvelles et des tendances émergentes, au-delà du dénombrement réalisé à un instant donné. D'un point de vue interne, ces informations peuvent aider les bénévoles comme les permanents à mieux appréhender les attentes des populations accueillies, en replaçant les situations particulières dans le contexte plus général des actions entreprises et des priorités retenues, comme celui des évolutions économiques et sociales globales. Cette prise de dis-

tance par rapport à l'intervention quotidienne est parfois utile pour en étayer le sens, face aux interrogations suscitées par la confrontation à des réalités humaines difficiles.

Au cours de l'année 2013, 161 572 ménages recensés par Atrium Pop Accueil ont eu au moins un contact avec le Secours populaire. Compte tenu de la composition de ces ménages (conjoint, enfants, autres personnes à charge), cela correspond à près de 450 000 personnes. Dans les faits, la population accueillie par le Secours populaire est plus nombreuse : certaines fédérations ne renseignent pas encore la base de données, qui n'est donc pas exhaustive.

FAMILLES MONOPARENTALES

La majorité des personnes accueillies (58%) ont des enfants à charge. Les ménages correspondants sont constitués pour moitié de familles monoparentales et pour moitié de familles avec deux parents adultes. Les personnes sans enfant représentent 39% de l'ensemble des personnes accueillies. Ce sont le plus souvent des personnes seules (32,5%), mais une petite minorité appartient à un ménage composé de plusieurs adultes. **Les personnes reçues sont en majorité des femmes (59%).**

Le dossier informe sur la manière dont les demandeurs d'aide sont logés. Deux groupes différents se dessinent selon le caractère stable ou précaire de leur situation. Le premier groupe réunit deux tiers de l'ensemble de la population ; il est constitué de locataires et de propriétaires. Le second rassemble un tiers de l'ensemble des ménages qui sont logés soit dans des hôtels, soit dans des Centres d'hébergement et de réinsertion sociale ou chez des particuliers, soit dans des squats, des voitures ou encore sont « sans domicile », même si, dans ce cas, seule une minorité est concernée (2,3% de l'ensemble de la population). Cette classification fondée sur le statut du logement ou de l'hébergement ne renseigne pas sur les difficultés financières rencontrées en la matière, notamment au sein du groupe des propriétaires et des locataires. Cela sous-estime sans doute l'importance des situations de précarité à l'égard du logement.

Compte tenu des imprécisions dans les informations relatives aux ressources, on raisonne ici sur la base plus restreinte de 75 485 ménages, soit 46,7% des ménages reçus en 2013. Parmi ces ménages, un peu moins de

30% disposent de ressources d'un montant total inférieur à 750 euros ; pour environ 43%, il est compris entre 750 euros et 1 250 euros et pour 20%, il s'échelonne entre 1 250 euros et 1 750 euros. Pour mieux apprécier le niveau de vie correspondant, il faudrait tenir compte de la composition familiale (nombre et âge des personnes à charge). Par ailleurs, la présence de ménages disposant de ressources plus élevées peut découler du fait qu'une partie des actions développées par le Secours populaire vise à lutter contre des dimensions non monétaires de la pauvreté, tel que l'isolement. Les ménages peuvent disposer de combinaisons de revenus plus ou moins variées (salaire + prestations familiales + aides au logement, etc.).

Olivier Pasquiers/Le bar Floréol/photographie



La précarité à l'égard du logement

est l'une des grandes épreuves subies par les ménages aidés par le SPF. Un tiers d'entre eux n'a pas de toit décent.

5,60 euros

C'est le « disponible moyen pour vivre par jour et par personne »

du public reçu dans les permanences d'accueil du Secours populaire. Il s'agit des ressources restantes une fois acquittées les charges « obligatoires » liées au logement, à la fiscalité, au transport, à la garde des enfants, à leurs activités extrascolaires et aux crédits divers. Le calcul aboutit à un solde disponible avec lequel les ménages doivent faire face à des besoins alimentaires et vestimentaires.

Salaire moyen et salaire médian

Les économistes distinguent deux modes de calcul du salaire, le salaire moyen et le salaire médian.

• **Le salaire moyen** est égal à la somme de tous les salaires divisée par le nombre de salariés. Mais indiquer que le salaire moyen des Français est d'environ **2 128 euros net par mois** ne dit rien de la manière dont il est distribué entre eux.

• **Le salaire médian**, qui est la valeur du salaire telle que, dans une population donnée, la moitié des salariés gagne moins que cette valeur, tandis que l'autre moitié gagne plus, sert donc à mesurer des écarts de salaires et à mettre en évidence d'éventuelles inégalités. Il est de **1 712 euros net par mois**, soit de 20% inférieur au salaire moyen.

Un premier groupe, très majoritaire puisqu'il rassemble près de la moitié des ménages rencontrés en 2013 (48,3%), perçoit le RSA. Dans l'état actuel des informations, on ne distingue pas entre ceux qui perçoivent le RSA socle, le RSA socle et activité et le RSA activité. Il est donc possible qu'une partie de ces allocataires aient un emploi. Cependant, le montant moyen du RSA perçu est de 439 euros, très proche du montant du RSA socle pour une personne seule, après application du forfait logement. L'importance de ce groupe montre que le montant de la prestation RSA ne permet pas d'acquiescer une autonomie suffisante pour se dispenser de démarches destinées à obtenir des ressources complémentaires.

Un deuxième ensemble, réunissant 17% des ménages aidés, regroupe ceux qui déclarent disposer d'un salaire. En moyenne, le montant de celui-ci s'élève à 841 euros. Ce niveau, inférieur au Smic mensuel à temps plein, reflète la fréquence des emplois à temps partiel ou à durée limitée parmi les actifs occupés. De plus, ce niveau

étant inférieur au seuil de pauvreté pour une personne seule, **ces actifs sont sans doute largement exposés à une situation de pauvreté, tout en ayant un emploi.** Bien sûr, cela dépend des autres ressources perçues et de la composition de leur famille. De plus, une partie de ces ménages devraient percevoir du RSA activité, sauf en cas de non-recours important lié à la difficulté de gérer les droits du fait de l'instabilité de la situation professionnelle. Un troisième ensemble, correspondant à 14% des ménages aidés, perçoit des allocations chômage dont le montant s'élève en moyenne à 644 euros. La faiblesse relative de ce montant peut refléter deux phénomènes : d'une part, le niveau limité des salaires de référence des personnes qui touchent des prestations d'assurance chômage ; d'autre part, la fréquence des chômeurs de longue durée éventuellement éligibles à l'Allocation de solidarité spécifique. Par ailleurs, l'importance relative limitée de ce groupe atteste l'absence d'indemnisation pour une large partie des chômeurs dont certains relèvent alors du RSA.

RETRAITÉS EN DIFFICULTÉ

Un quatrième ensemble est constitué de 11,5% des ménages percevant une prestation au titre du handicap ou de la (longue) maladie. Pour les personnes handicapées, le montant moyen de leur allocation est de 631 euros. Malgré la revalorisation opérée au cours des dernières années, le niveau reste faible, même complété par des aides en matière de logement ou de couverture santé.

Un cinquième ensemble réunit presque 9% des ménages. Il se caractérise par la perception d'une pension de retraite dont le montant est en moyenne de 772 euros. Ce niveau faible découle sans doute de carrières professionnelles incomplètes et/ou de carrières salariales peu favorables. Le mouvement général d'amélioration de la situation des retraités du fait de l'arrivée à l'âge de fin de carrière de générations qui ont eu une situation d'emploi favorable masque l'existence d'un groupe minoritaire aux ressources très limitées.

Si la classification précédente, fondée sur la prise en compte de la nature des ressources perçues est assez rudimentaire, elle permet néanmoins de souligner l'importance de la proximité avec le marché du travail pour une partie importante de la population accueillie. Cependant, cette participation s'opère (ou s'est opérée pour ceux qui sont maintenant retraités) dans des conditions particulièrement peu favorables : la faiblesse des salaires, des durées d'emploi et de travail qu'elle laisse entrevoir expose ces ménages à une grave insuffisance

des ressources. Même avec des prestations sociales en complément (38% des ménages aidés mentionnent des allocations familiales), il leur est nécessaire de recourir à des aides solidaires supplémentaires.

La mesure des « ressources disponibles pour vivre » dépend des conventions adoptées, notamment pour la prise en compte des charges. L'approche retenue par le Secours populaire vise à déterminer les ressources dont dispose un ménage lorsqu'il a acquitté ses « charges obligatoires » liées au logement, à la fiscalité, au transport, à la garde des enfants, à leurs activités extrascolaires et aux crédits divers. Elle aboutit à un solde disponible à l'aide duquel les ménages doivent satisfaire des besoins alimentaires et vestimentaires. Sur la base des 75 485 ménages rencontrés au cours de l'année 2013, le « disponible pour vivre » est en moyenne de 5,60 euros par jour et par personne. La valeur médiane correspondante (celle qui partage la population observée en deux groupes d'importance égale, voir encadré) est de 5,30 euros. Si l'on tient compte de la composition des ménages à l'aide des unités de consommation correspondantes, le « disponible pour vivre par jour et par personne moyen ou médian » est compris entre 8,20 et 8,30 euros.

Parmi les ménages considérés, 6,5% ont un « disponible pour vivre par jour et par personne » négatif ou nul. Pour 19% d'entre eux, il est compris entre 0,50 euro et 3 euros et pour 27% environ, il est compris entre 3,50 euros et 5 euros. Cette première exploitation de la base Pop Accueil gagnerait à être prolongée. On pourrait préciser comment et pour qui la faiblesse des ressources et l'importance des charges se combinent pour aboutir à des « disponibles pour vivre » très faibles ou négatifs. De même, la prise en compte de l'ancienneté du premier contact avec le Secours populaire pourrait éclairer des éléments de trajectoires individuelles.

Jean-Luc Outin **

* Les statistiques élaborées pour cette analyse ont été réalisées avec le concours de l'entreprise « Informatique et statistiques », dans le cadre d'un mécénat de compétences avec le Secours populaire.

** Économiste au Centre d'économie de la Sorbonne (UMR CNRS Université Paris-1 Sorbonne). Membre de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (Onpes) au titre des personnes qualifiées.

Être pauvre en pays développé

« Il y a une aggravation de la pauvreté, monétaire ou de conditions de vie, avec la crise, depuis 2008. On pourra constater avec l'Insee, sans doute lors de la publication des chiffres de septembre 2014, que la situation s'est détériorée. » Cette observation d'Étienne Pinte, président du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE), traduit une situation que côtoient les associations comme le Secours populaire, la Fondation Abbé-Pierre ou le Secours catholique. Cependant, le terme de « pauvreté » et les concepts qui lui sont associés témoignent, au-delà des différentes acceptions et interprétations, d'un phénomène en expansion qui menace l'équilibre social d'un pays riche comme la France. La pauvreté monétaire, calculée à partir de 50%

du revenu médian (voir encadré p. 21), s'établit en France, pour une personne célibataire, à 814 euros – 2 052 euros pour un couple avec deux enfants ; on passe alors de 7,9% de personnes pauvres à 14,3%. De même, les critères de dépenses dites « nécessaires » varient pour la Banque de France, les commissions de surendettement, la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) ou d'autres organismes et associations.

40 MILLIONS DE CITOYENS EUROPÉENS SONT DÉMUNIS

Autant de paramètres qui conduisent à repenser la pauvreté non au regard des seuls revenus, mais en fonction d'autres données favorisant une approche multidimensionnelle. Ainsi, la notion de « ressources disponibles par personne et par jour » paraît mieux

adaptée à la réalité de chaque cas. L'Unicef, le Fonds des Nations unies pour l'enfance, dans son rapport de 2012, pour mesurer si au sein de l'Union européenne (UE) une personne ou une famille est considérée comme « démunie », tient compte de neuf critères : pouvoir faire face à des dépenses imprévues ; s'offrir chaque année une semaine de vacances ; payer les arriérés d'un emprunt, d'un loyer et de factures de services publics ; s'offrir un repas composé de protéines tous les jours ; chauffer convenablement son domicile ; s'acheter une machine à laver ; acquérir un téléviseur couleur ; avoir un téléphone ; s'acheter une voiture. Si une personne ou une famille est dans l'incapacité de remplir quatre de ces conditions, l'Unicef la considère comme « démunie ». Selon cette appréciation, 40 millions de citoyens de l'UE entrent dans cette catégorie. Que la pauvreté progresse, Gérard, secrétaire du comité du Secours populaire de Vienne, dans l'Isère, le constate quotidiennement : la proportion de personnes âgées – des hommes surtout – et de familles monoparentales (50% des aides fournies) a fortement augmenté depuis quelques années. Selon l'Insee, qui

Mara Mazzanti/Le bar Floréal, photographie

Quand chaque euro compte,

pas question de songer aux petits plaisirs, pourtant essentiels pour assurer aux enfants un développement harmonieux.





Grégoire Bernardi

Fathia, 49 ans, bénévole et responsable de l'antenne du Secours populaire de la Savine, à Marseille. « La pauvreté est la première des violences. »

s'appuie sur des enquêtes de l'Onpes (Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale) et du Credoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie), en 2011, les premières victimes de la pauvreté sont ces familles-là (près de 2 millions, soit 34,5% de l'ensemble), dirigées par une mère seule dans 87,7% des cas.

Khokha, en instance de divorce, devra élever seule son neveu de 17 ans qu'elle a adopté. Ancienne auxiliaire de vie, « diabétique et souffrant du dos », elle ne peut plus travailler. Si, pour le moment, « loyer et charges sont encore assurés » par l'époux, elle devra bientôt se débrouiller seule, avec « le RSA – le dossier est en cours –, l'allocation de 120 euros

pour l'enfant », plus l'hypothétique allocation adulte handicapé. Elle ne peut guère compter sur ses « trois autres enfants, tous mariés », mais qui comme beaucoup de jeunes connaissent les affres du chômage et des emplois précaires. Ses vacances, cette année, furent « la sortie organisée par le Secours populaire au Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire), le 3 août ». Comme Khokha, 43% des Français ne sont pas, selon le Credoc, partis en vacances en 2013 (34% en 1998).

Autre phénomène inquiétant, dont sont témoins les bénévoles viennois : l'accroissement du nombre de jeunes. Lucie et Gor, 27 et 28 ans, éprouvent les pires difficultés pour élever leur fils de 18 mois. Elle est étudiante

en langues étrangères à Lyon, lui, mécanicien à temps partiel (les chiffres de l'Insee font ressortir que, en 2011, 55% des jeunes de moins de 30 ans occupaient un emploi précaire : temps partiel, CDD, stages). Lucie a fait ses calculs : « Mon mari touche 1 000 euros ; il nous reste pour vivre, après avoir payé les dépenses incompressibles, en tenant compte de l'APL, 660 euros, auxquels il faut retirer l'essence pour la voiture, indispensable pour Gor qui travaille à 15 kilomètres, et le remboursement de prêts pour l'achat de meubles quand nous nous sommes installés. » Lucie ajoute : « La dernière fois où nous sommes allés au cinéma, c'était il y a trois mois. Je ne peux pas acheter de livres. Et nous n'avons pas eu un seul jour de vacances, depuis que le petit est né. »

« COMPTER CHAQUE CENTIME »

Souvent, perdre son emploi ou accéder à la retraite deviennent sources de difficultés matérielles et morales qui peuvent précipiter dans la pauvreté. Jean-Charles perçoit l'Allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa), ex-minimum vieillesse, soit 792 euros. Il faut dire qu'il survivait jusqu'alors avec un RSA à 499 euros. « J'étais hébergé dans la famille. Aujourd'hui, je loue une petite maison aux environs d'Angers », résume-t-il. Même si pour cet ex-intermittent du spectacle, « cela va un peu mieux depuis qu'il est à la retraite », il n'en restreint pas moins ses dépenses. Jean-Charles doit « compter chaque centime » ; il dresse l'inventaire des règles que cela impose : « Cinéma deux fois par an, un CD de temps en temps, des vêtements et des chaussures qui durent ; pour cuisiner, du gaz en bouteille, le gaz de ville étant trop cher ; cet hiver, chauffage avec un poêle à bois, pour ne pas utiliser l'électricité. » Comme lui, 16% des pauvres en France sont des retraités (Insee 2012) ; fin 2013, 564 400 personnes touchaient l'Aspa, selon le ministère des Affaires sociales. Conséquence des disparités salariales de genre, la pauvreté frappe, à la retraite, davantage les femmes, même celles qui disposent de la pension de réversion : ainsi, selon la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav), fin 2012, elles percevaient une pension de 21% inférieure à celle des hommes. Aujourd'hui, 54% des retraités et inactifs sont pauvres. Retour à Vienne. Assis sur un banc, celui que tout le monde appelle Boubou attend. Licencié de son entreprise il y a trois ans, il

est aujourd'hui en fin de droits. À plus de 50 ans, il estime qu'il ne trouvera « plus de travail, du moins stable ». Outre sa situation matérielle qui se dégrade, – il ne sollicite toutefois aucune aide – son moral est très bas. « Je n'ai même plus envie de faire mon petit jardin », confie-t-il. Existe-t-il un instrument pour mesurer cette détresse, conséquence de la précarité ?

MARGINALISATION ET PRÉJUGÉS

Pour Giorgi, 20 ans, qui vient chercher de l'aide alimentaire au comité de Vienne du SPF, le travail reste également la principale préoccupation. Ce joueur de rugby vit avec sa jeune épouse, sa sœur et ses parents. « Nos seules ressources proviennent de la pension d'adulte handicapé de mon père, moins de 800 euros ; il y a des jours où on ne mange que du pain, car, malgré l'APL, il reste encore 150 euros de loyer à payer, plus 200 euros, entre l'eau, l'électricité, etc. » précise-t-il. Étant géorgien, « il a du mal à trouver un travail », bien qu'il soit « prêt à accepter n'importe quel emploi » (l'Insee signale que, en 2012, la pauvreté affecte 28,5% des familles immigrées, soit deux fois plus que l'ensemble de la population).

Naïma, elle, voit se multiplier les obstacles encombrant son quotidien. Elle perçoit « l'allocation adulte handicapé, 790 euros » et vit « en union libre avec un immigré sans papiers, sans travail ». Elle fait ses comptes : « Le loyer, APL déduite, s'élève à 240 euros, l'énergie et l'eau, 80 euros, le téléphone, 30 euros. Il reste 100 euros par semaine pour tout le reste, pour deux. Fini le cinéma, les vacances, l'achat de journaux... » Naïma a pris contact avec le SPF pour du bénévolat, car « trouver un travail c'est difficile », analyse-t-elle (le ministère du Travail signalait, en 2011, que 21% des handicapés sont au chômage, le double par rapport au reste de la population active).

La pauvreté frappe aussi avec une violence accrue les 140 000 sans domicile fixe : l'enquête Insee de 2012 recense les personnes accueillies en hôtel, hébergement d'urgence, etc., sans compter ceux qui ont la rue pour seul refuge. Autant de personnes qui, sans les aides des associations comme le Secours populaire, serait vouées à la déchéance physique et morale. Leur nombre a augmenté de 44% entre 2001 et 2012, une conséquence, notamment, de la hausse du chômage et des loyers, d'une augmentation inférieure à l'in-



Grégoire Bernardi

Rania et Maryame sont convaincues « qu'il faut agir » afin de réduire les injustices. Elles participent aux actions des copains du Monde de Marseille.

flation des salaires et des prestations sociales, du non-recours aux aides sociales. Les enfants sont les plus vulnérables aux privations imposées par des conditions de vie précaires, car elles les affectent au moment crucial de leur construction physique et mentale.

L'Unicef pointe, dans le rapport Innocenti 2012, quatorze variables nécessaires, dans les pays économiquement avancés, à une bonne croissance des enfants : trois repas par jour ; au moins un repas quotidien avec protéines animales ou équivalent végétarien ; des fruits et légumes frais tous les jours ; des livres appropriés à l'âge ; un équipement de loisirs extérieurs ; une activité de loisirs régulière ; des jeux d'intérieur ; des ressources financières pour des voyages et manifestations scolaires ; un endroit calme avec assez de lumière et d'espace pour les devoirs ; une connexion

Internet ; quelques vêtements neufs ; deux paires de chaussures ; la possibilité d'inviter parfois des amis chez soi ; la possibilité de célébrer des occasions spéciales (anniversaire, fêtes...). Pour l'organisme international, l'absence de deux de ces variables pourrait priver les enfants d'un développement harmonieux. La société doit être en mesure de leur apporter les bases d'un bon départ dans la vie, mais aussi leur garantir, quand ils seront devenus adultes, la possibilité de jouir des richesses collectives produites. On le voit, le terme de pauvreté a été tellement utilisé qu'il recoupe des réalités très différentes. Il convient donc, par souci d'efficacité, de s'attacher à définir des objectifs précis dans une lutte qui requiert l'engagement de tous : État, collectivités locales, secteur privé et public, associations.

Christian Kazandjian

Pour vous, l'électricité est un bien essentiel. Pour nous aussi.

L'électricité est un bien de première nécessité. Chez EDF, nous pensons que notre mission est de permettre au plus grand nombre d'en bénéficier. Alors, chaque année, plus d'un million de familles ont accès au tarif social de l'électricité ou à des solutions d'accompagnement personnalisées. 350 conseillers solidarité et 5 500 conseillers clients y travaillent au quotidien.

[Plus d'informations sur edf.com](https://www.edf.com)



Ça fait débat

Pauvreté et préjugés

Le devoir de combattre les idées reçues sur les pauvres

Jérôme Vignon, président de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (Onpes) et président des Semaines sociales de France

« Oisifs », « assistés », ces attaques, attisées par des discours politiques culpabilisants, surgissent souvent dans le débat pour stigmatiser ceux qui ont recours aux minima sociaux, occultant qu'il s'agit là de droits humains.

Propos recueillis par Fabienne Chiche et Christian Kazandjian

« Dans un rapport publié en 2013 intitulé "Penser l'assistance", l'Onpes (Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale) notait déjà que les Français étaient des "solidaristes soupçonneux". Solidaristes, ils le sont en comparaison de beaucoup d'Européens, par l'importance qu'ils accordent au devoir des pouvoirs publics de venir en aide aux personnes en difficulté. Mais, dans un même temps, ils soupçonnent les bénéficiaires de l'aide publique d'abuser de leurs droits. C'est ici qu'apparaissent des stéréotypes. Le plus tenace est celui du tire-au-flanc, image typée d'un bénéficiaire de prestations oisif, cumulant les avantages au point de vivre aussi bien qu'une personne gagnant durement sa vie.

UNE COMMUNICATION JUSTE

Les discours parfois politiques, qui brossent dans le sens du poil "soupçonneux" l'opinion publique aggravent le fossé qui divise les Français autour de la question du travail. Ce fossé est l'une des causes du non-recours au RSA activité (Revenu de solidarité active) destiné aux travailleurs pauvres. Le percevoir, c'est prendre le risque de tomber dans la catégorie des tire-au-flanc qui ont renoncé à travailler mieux ou plus. Beaucoup préfèrent renoncer à leurs droits, plutôt que de risquer de donner cette image. Il faudrait que des émissions de télévision de grande écoute fassent la clarté sur la réalité du sous-emploi, des situations de pauvreté et montrent que des solutions existent. Les stéréotypes ont cette fonction d'évacuer une responsabilité collective à l'égard des situations de détresse. Ils sont

déshumanisants, parce qu'ils dépouillent les personnes en difficulté de leur identité singulière, sur laquelle il faudrait pouvoir compter pour engager un dialogue, ou un processus d'insertion. L'approche participative, qui caractérise désormais le travail social et l'action des bénévoles, s'attache à (re)personnaliser la relation avec les personnes vulnérables, en voie de marginalisation. Cette approche est toutefois récente dans la tradition sociale française restée longtemps paternaliste. Combattre les idées reçues sur la pauvreté



« Les stéréotypes ont cette fonction d'évacuer une responsabilité collective à l'égard des situations de détresse. Ils sont proprement déshumanisants, parce qu'ils dépouillent les personnes en difficulté de leur identité singulière sur laquelle il faudrait pouvoir compter pour engager un dialogue. »

est une responsabilité majeure, tant des pouvoirs publics que des citoyens. Le soupçon est particulièrement injuste en période de crise alors que le marché du travail peine à occuper ceux qui disposent de tous les atouts professionnels pour s'y maintenir. Reconnaissons cependant qu'une communication juste sur l'exclusion sociale liée à l'atonie du marché du travail est particulièrement difficile. Nous sommes entrés dans une situation où de très nombreux adultes en âge d'être actifs sont découragés dans leur recherche. Selon certaines estimations, ils pourraient être presque aussi nombreux que les chômeurs inscrits à Pôle emploi. Après une certaine durée de chômage, la probabilité de retrouver un emploi devient très faible et conduit au découragement. De leur côté, les employeurs et leurs salariés qui constatent la difficulté à pourvoir les vacances d'emploi sont tentés de conclure facilement que le découragement n'est qu'une manière de refuser le travail. Ce faisant, ils sous-estiment les barrières immenses qui s'opposent en pratique à la reprise d'une activité par les personnes qui ont connu une longue période de chômage et d'inactivité. Les partenaires sociaux ont ici une responsabilité propre, celle de recréer des passerelles viables avec l'insertion par l'activité économique, par exemple. Les politiques ou les initiatives facilitant les rencontres et la mixité des situations et origines sociales peuvent, d'une façon générale, contribuer à lutter contre ces stigmatisations. L'instauration d'un service civique obligatoire serait une excellente chose, même si cela apparaît encore utopique. De façon plus modeste, tous les dispositifs d'entraide qui mettent en contact des voisins ou des familles de quartiers différents sont à encourager. »

Les aides sociales, un droit républicain

Serge Paugam, sociologue, directeur de recherche au CNRS
et directeur d'étude à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) *



CNRS Photothèque/Hubert Roguet

«Ceux qui bénéficient d'un revenu minimum sont trop souvent stigmatisés, considérés comme des paresseux, voire des profiteurs.

En 1945, lors de la création de la Sécurité sociale, l'objectif des législateurs visait à ce que le système couvre la quasi-totalité de la population française, l'assistance n'étant présente que sous forme résiduelle.

« Il faut distinguer les aides légales qui correspondent à des droits et les aides extra-légales, dites "facultatives", qui sont versées aux pauvres de façon discrétionnaire. Avant le vote de la loi sur le RMI (Revenu minimum d'insertion), en 1988, les pauvres qui sortaient des mailles du filet de la protection sociale bénéficiaient de ces aides extra-légales. Avec le RMI et aujourd'hui le RSA, l'aide n'est pas laissée à l'appréciation d'un travailleur social, elle relève d'un droit que la République reconnaît au regard du principe de solidarité nationale et s'inscrit de ce fait dans la logique des droits de l'homme. Toutefois, trop souvent, ce droit à un revenu minimum fait l'objet de critiques et ceux qui en bénéficient sont stigmatisés, parfois considérés comme des paresseux.

SOLIDARITÉ NATIONALE

En 1945, lors de la création de la Sécurité sociale, l'objectif des législateurs visait à ce que le système couvre la quasi-totalité de la population française, l'assistance n'étant présente que sous forme résiduelle. Aujourd'hui, on oppose ces deux branches, dont l'une, l'assistance, est jugée inférieure à la seconde. Ainsi, un chômeur indemnisé jouirait d'un statut supérieur à celui d'un individu bénéficiant d'un autre revenu minimum. Ce dernier se trouve "infériorisé" dans l'opinion, alors que l'aide qu'il perçoit est un authentique droit. On en arrive ici au paradoxe de l'assistance qui, alors qu'elle fut instituée pour secourir les personnes en difficulté, les ravale à un rang inférieur. Lors de l'adoption du RMI, la logique statutaire l'a emporté sur la logique du besoin : on fixa un seuil sans prendre en compte les besoins réels pour affronter les dépenses de la vie quotidienne. Les parlementaires ont privilégié une solution censée

ne pas décourager les bénéficiaires dans la recherche d'un emploi ; le montant du RMI a alors été fixé en dessous du salaire minimum. Ce droit porte la marque d'une catégorie sociale inférieure : l'assistance caractérise la pauvreté et ouvre la voie à la stigmatisation. Les dispositifs sociaux mis en place par les pouvoirs publics ont établi un classement des citoyens en strates qui instaure une hiérarchie où les bénéficiaires ont conscience d'appartenir à une catégorie dévalorisée. Je citerai le cas d'un ouvrier qui, après un licenciement, a connu le chômage avant de basculer vers le RMI. Il a vécu cette expérience comme un déclassement. Au RMI, il se sentait exclu de l'échelle sociale, ne trouvant plus d'échelon correspondant à sa situation. Cette représentation qu'ont d'eux-mêmes les ayants droit devrait interroger ceux qui élaborent les dispositifs d'action sociale. La logique qui sous-tend cette hiérarchisation implique que le RSA reste inférieur au salaire minimum. Ces dispositifs entraînent des rivalités entre catégories sociales. Lors d'une enquête auprès de travailleurs de l'agro-alimentaire en Bretagne, qui vivaient des conditions de travail très dures pour des salaires peu élevés, j'avais noté, chez eux, cette volonté de se différencier des couches très pauvres. La stigmatisation des ayants droit s'accompagne d'une infériorisation des travailleurs modestes et des gens pauvres et aboutit à une remise en question du principe de solidarité. C'est pourquoi, il est important de rappeler que les aides sociales sont un droit. Et il est nécessaire d'accorder aux bénéficiaires des moyens de subsistance suffisants leur permettant de retrouver des conditions de vie acceptables. »

* *Vient de publier* L'Intégration inégale. Force, faiblesse et rupture des liens sociaux, PUF, *Le lien social*, 2014

La vie des mots

Le nombre de déplacés n'a jamais été aussi élevé depuis la Seconde Guerre mondiale. Leur situation, symptomatique d'une multiplication des conflits et des impasses du droit international, doit inciter à la mobilisation pour garantir à ces populations vulnérables une protection plus vigilante.

Déplacés

« Nous sommes confrontés à une **énorme augmentation** de tous les déplacements forcés », a déploré Antonio Guterres, haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés. En effet : le nombre de déplacés dans le monde a atteint, à la fin de 2013, le nombre record de 51,2 millions : pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale, le seuil des 50 millions a été franchi. « Déplacés », ce terme juridique, qui recouvre trois catégories de population : réfugiés, demandeurs d'asile et déplacés internes, dit bien tout le malaise autour du statut de ces millions de personnes. Ce qui est « déplacé » désigne d'abord, selon *Le Robert*, un objet qui n'est pas à sa place, qui est mal placé ; appliqué aux hommes, il évoque la privation de liberté découlant de ce mouvement forcé qui a fait d'eux le jouet des crises politiques, des conflits et persécutions. Est aussi « déplacé » un propos considéré comme inopportun, gênant, qui blesse le bon goût. Cette connotation n'a pas échappé à la philosophe d'origine allemande Hannah Arendt, réfugiée elle-même pendant le nazisme, traquée en Allemagne, parce qu'elle était juive et enfermée en France dans un camp, parce qu'elle était allemande. Au centre de sa réflexion politique se trouvent ceux qu'elle appelle les « parias », la « lie de la Terre », ceux qui ont tout perdu, patrie, nation, identité. Elle désigne ici en particulier les réfugiés : les « déplacés internes », ces exilés forcés qui n'ont pas franchi les frontières de leur État, étant *a priori* protégés

par les lois de leurs pays. Les réfugiés, parqués parfois dans des camps, subissent des conditions de séjour qui, depuis la Seconde Guerre mondiale et malgré la Convention des Nations unies de 1951, complétée par le Protocole de 1967, relatifs à leur statut, sont finalement toujours aussi précaires. Leurs droits sont encore souvent bafoués au sein d'États dont les dirigeants les considèrent comme des fardeaux. Ils sont en trop, « superflus », pour reprendre la terminologie d'Arendt, et deviennent ainsi vulnérables aux moindres secousses politiques. Mais leur situation est surtout symptomatique des sombres temps qui agitent nombre de régions du monde, d'une époque où les guerres se multiplient, perdurent, des crises qui jettent des pans entiers de la population hors de leur foyer, symptomatique d'une époque où le droit international a fait preuve de son impuissance. Une époque où le nombre de déplacés est si élevé doit inspirer la vigilance : ces hommes et ces femmes, dont 86 % vivent dans les pays en développement, dont l'horizon se limite aux frontières d'un camp, parfois pendant plusieurs générations, en dit long sur l'effondrement du monde commun. Un effondrement dont on sait qu'il a préfiguré les périodes les plus sinistres de l'histoire de l'Europe. *Hayet Kechit*

C'est écrit

Reconnaissance

Adeline, La Grand'Combe (Gard)

Je tiens à remercier le destin d'avoir mis sur ma route l'antenne du SPF de la Grand'Combe, toute son équipe mais aussi tous les bénéficiaires. La cohésion d'un groupe où notre richesse est notre différence, mais aussi notre énergie partagée à nous relever de nos accidents de vie ou de parcours. Vous m'avez réconciliée avec le village qui m'a vue naître, partir et revenir, avec mes racines et, à échelle plus conséquente, avec la société qui est faite aussi de personnes qui, malgré les aléas de la vie, savent toujours sourire avec le cœur grand ouvert. Alors à tous et pour toutes ces raisons, je dis merci. Merci d'exister [...].

Populismes

Germain Nevière, Valensole (Alpes-de-Haute-Provence)



Donateur au Secours populaire, j'ai lu dans le numéro 337 de Convergence la rubrique « La vie des mots » et j'ai été

étonné d'apprendre que l'origine du mot « populisme » remontait à une action de fermiers américains menée vers 1880. Au cours de mes études, j'ai appris que, à la même époque, le populisme désignait un mouvement politique russe qui prônait l'éducation du peuple des campagnes pour lutter contre le tsar, avec Plekhanov comme protagoniste. Ce mouvement s'est ensuite divisé en deux branches, l'une évoluant vers le marxisme et la révolution de 1917, et l'autre vers le terrorisme et l'assassinat du tsar Alexandre II. Le populisme russe revêt donc, me semble-t-il, une importance historique supérieure à celle du populisme américain [...].

RÉAGISSEZ!

Adressez vos courriers à « Convergence » Secours populaire français, 9-11 rue Froissart 75140 Paris cedex 03 ou envoyez vos emails à convergence@secourspopulaire.fr

Premier en Salle de Bains

VU À LA TV

Prendre un bain ou une douche en toute sécurité avec notre gamme «accès facile»



Venise

CONFORT ET SÉCURITÉ

- Porte à ouverture latérale, disponible à droite ou à gauche
- Seuil d'entrée le plus bas de notre gamme
- Siège ergonomique moulé



OPTION BALNÉOTHÉRAPIE SUR TOUTE LA GAMME

Seuil d'entrée bas

Vitalise

- Accès facile
- Un large choix de pare-douches
- Sol antidérapant, antibactérien, anti-moississure
- VITALISE remplace votre ancienne baignoire en 1 jour



Découvrez

notre large gamme de produits

Que nous réalisons selon l'agencement de votre salle de bains.

Monte-Escalier



Pour améliorer votre confort, Premier vous propose également une large gamme de monte escaliers. N'hésitez pas à nous contacter.



Téléphonez pour une brochure

N° Vert 0800 800 878
APPEL GRATUIT

Code : 1406

pour une étude sur rendez-vous sans engagement de votre part

Si vous appelez hors de France, veuillez composer 0033 145 10 08 48

Conformément à la loi informatique et libertés du 8 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès de rectification et d'opposition aux données vous concernant.

Demandez notre brochure de baignoires, douches ou monte-escaliers

1406

Nom :

Tél. :

Adresse :

PREMIER EN SALLE DE BAINS,
3 RUE DES PERDRIX, 94520 MANDRES LES ROSES

Premier
en Salle de Bains

Parole d'association

Par-delà le handicap, le droit aux arts vivants

ACCÈS CULTURE

Ouvrir le monde du spectacle vivant aux aveugles, aux malvoyants et aux malentendants, c'est depuis plus de vingt ans l'ambition de cette association culturelle.

« Nous favorisons, depuis plus de vingt ans, l'accès au spectacle vivant des personnes ayant un handicap sensoriel. Accès culture a la volonté de leur donner les moyens de sortir de l'isolement, de leur permettre de s'enrichir, comme tout le monde, au contact d'œuvres théâtrales ou lyriques. L'année dernière, nous avons ainsi aidé 2 600 personnes. Nous pensons que l'art est un terrain idéal pour que les publics se rencontrent et que ce contact favorise l'ouverture d'esprit. Notre mission a été définie par les fondateurs de l'association, le regretté Jérôme Savary (alors directeur du Théâtre de Chaillot) et Frédéric Le Du (directeur d'Accès culture depuis



« NOTRE PETITE ÉQUIPE EST UN TRAIT D'UNION entre les personnes porteuses d'un handicap sensoriel et quelque soixante salles de théâtre, de danse et d'opéra à travers toute la France. »

Priscillia Desbarres,
responsable de la communication de l'association Accès culture

sa création) : notre petite équipe joue le rôle de trait d'union entre, d'un côté, les personnes aveugles ou malvoyantes, sourdes ou malentendantes et, de l'autre, une soixantaine de salles de théâtre, de danse et d'opéra. Une partie de notre activité consiste à conseiller les institutions culturelles qui souhaitent s'ouvrir à ce public spécifique. Nous les accompagnons, notamment, dans la conception de leur communication, en leur apportant nos connaissances en matière de signalétique, à utiliser dans leurs brochures, afin d'indiquer clairement les spectacles adaptés à l'aide de surtitrages ou d'audiodescriptions.

AUDIODESCRIPTIONS

Nous produisons, chaque année, l'audiodescription de 160 spectacles pour les rendre accessibles aux personnes qui ont des déficiences visuelles. Pour une pièce de théâtre, par exemple, nous enregistrons toutes les indications concernant les accessoires présents sur scène, les changements de décors, les entrées ou sorties de comédiens, etc. Le soir de la représentation, un régisseur

Accès culture

Fondée en 1993, l'association apporte une aide technique (enregistrements, surtitrages...) et de conseil afin de permettre aux personnes porteuses de déficiences visuelles ou auditives d'assister à des spectacles de façon autonome, grâce à la collaboration de prestigieux théâtres et opéras en France, dont la Comédie-Française, l'Opéra Comique, le théâtre de La Criée à Marseille... Elle coordonne ainsi l'adaptation de 220 spectacles par an.

Contacts

Théâtre national de Chaillot
1 place du Trocadéro 75116 Paris
www.accesculture.org

se charge de caler sur le jeu des acteurs les informations de notre bande-son. Les spectateurs aveugles ou malvoyants peuvent ainsi se faire une image mentale de ce qui se passe sur scène. Après la pièce, nous organisons souvent, avec l'aide du directeur technique du théâtre, une visite tactile du plateau où viennent de se produire les comédiens. Pour un opéra, l'audiodescription est encore plus complexe car la bande-son doit donner le sens de ce qui est chanté.

SURTITRAGES ET LANGUE DES SIGNES

Pour les personnes sourdes ou malentendantes, nous procédons, chaque année, à environ trente surtitrages diffusés sur écran, et à vingt adaptations en langue des signes française (LSF). Pour ces dernières, un comédien, qui se tient sur le côté de la scène, interprète en LSF la pièce pendant que celle-ci est jouée. Aller au théâtre, à l'opéra ou assister à un ballet, devient alors un bonheur pour des personnes qui, parfois, y avaient renoncé depuis longtemps. » *Propos recueillis par Olivier Vilain*



Athènes de Didier Ben Loulou

De la splendeur passée d'Athènes subsistent des vestiges dont les Grecs se savent héritiers. Aujourd'hui, d'autres ruines jalonnent un pays portant les stigmates de la crise qui s'acharne sur les plus pauvres, les marginaux, les migrants. Figurant involontaire d'une tragédie moderne, le peuple apprend à ne pas s'adapter au pire. Le photographe Didier Ben Loulou a exploré ces territoires, vestiges de

l'époque hellénistique, aujourd'hui convertis en décombres sur lesquels croît la misère. L'œil est celui d'un enquêteur traquant

l'exil, la solitude, la misère, la dignité. Le contraste clair-obscur pousse les sujets à se fondre dans les ténèbres de l'anonymat ou à offrir au soleil leurs fêlures et leur humanité bafouée : images de la résignation et de la volonté d'exister. Les poèmes de Yorgos Markopoulos allient l'épopée antique au fragile équilibre actuel. Textes et photos dévoilent la profondeur d'un drame qui se répète, frappant les plus faibles, comme dans ce port du Pirée, que redécouvre le poète : « Voilà les chauffeurs, pas rasés, (...) les marins chômeurs dans les gargotes, les travailleurs pakistanais drapés dans leur solitude sur les bancs ; voilà les mères de l'équipage du bateau naufragé devant les bureaux de la compagnie, fermés. »

Christian Kazandjian

Un livre

• **Athènes**, photos de Didier Ben Loulou, poèmes de Yorgos Markopoulos, éditions La Table ronde, 96 pages, 20 euros

Une exposition

• **Athènes**, au Carré Amelot de La Rochelle, novembre 2014
Tél. 05 46 51 14 70. www.carre-amelot.net

OFFRE DÉCOUVERTE
dès **5€**

HARPAGOPHYTUM BIO

La célèbre « griffe du diable » pour le confort des articulations.
Réf. 59 272.

Pour 30 jours
60 comprimés

14,30€ **5€**

MAGNÉSIUM - B6

Retrouvez un bon équilibre nerveux et musculaire. Idéal en cas de surmenage.
Réf. 59 595.

Pour 40 jours. 2 tubes de 20 comprimés à croquer

14,40€ **5€**

prix unitaire catalogue 7,20€

GELÉE ROYALE ACÉROLA BIO

Énergie et réduction de la fatigue ! L'acérola contient de la vitamine C 100% d'origine naturelle.
Réf. 03 145.

Pour 15 jours
30 gélules

16,90€ **5€**

LEVURE DE BIÈRE

Pour la beauté de la peau, des cheveux et des ongles.
Réf. 13 601.

Pour 50 jours
2 boîtes de 50 gélules

16,20€ **6€**

prix unitaire catalogue 8,10€

LEVURE DE RIZ ROUGE

Efficacité reconnue sur le maintien d'un cholestérol normal. Dosage garanti.
Réf. 13 295.

Pour 30 jours
30 gélules

14,90€ **5,50€**

VALÉRIANE - AUBÉPINE PASSIFLORE BIO

Pour faciliter l'endormissement et retrouver des nuits calmes et réparatrices.
Réf. 59 260.

Pour 30 jours
60 comprimés

14,80€ **6€**

GINSENG TONIQUE BIO

Améliore la concentration et la coordination. Complément idéal de la gelée royale.
Réf. 14 118.

Pour 30 jours
60 comprimés

14,40€ **5€**

VIGNE ROUGE - CASSIS MARC DE RAISON

Confort et légèreté des jambes.
Réf. 59 255.

Pour 30 jours
90 comprimés

13,40€ **6€**

MINCIFINE CAPTURE GRAISSES BIO

À base de Nopal, capable d'absorber graisses et sucres pour soutenir l'amaigrissement.
Réf. 59 263.

28 comprimés

14,40€ **5,50€**

MINCIFINE JOUR ET NUIT

Action minceur 24h/24 basée sur la chronobiologie, contrôle du poids grâce au thé vert.
Réf. 13 277.

Pour 15 jours
30 gélules

13,90€ **5€**

CONCENTRÉ DÉTOX BIO

Pour purifier et drainer votre organisme et favoriser l'éclat du teint (pissenlit, pensée sauvage...)
Réf. 17 112.

Pour 10 jours
Flacon de 200 ml

14,30€ **5€**

SPRAY ASSAINISSANT MAISON

Aux 31 huiles essentielles bio pour purifier l'air de votre intérieur !
Réf. 52 120.

Flacon spray de 100 ml

11,90€ **6,50€**

BB CRÈME ANTI-ÂGE

5 actions beauté en 1 seul geste ! Pour nourrir, unifier, matifier le teint et lisser les rides. Teinte médium beige doré.
Réf. 21 157.

Tube de 40 ml

15,30€ **6,50€**

HUILE D'ARGAN BIO

Trésor de beauté revitalisant pour le visage, le corps et les cheveux.
Réf. 24 154.

Flacon de 50 ml

17,40€ **7,50€**

SOIN DE JOUR REVITALISANT à la gelée royale

Le soin expert anti-âge et raffermissant des peaux sèches, au complexe végétal antioxydant.
Réf. 21 158.

Pot de 50 ml

19,90€ **6,50€**

SOIN DE NUIT RÉGÉNÉRANT à la gelée royale

Un soin à la texture confortable et veloutée pour nourrir, lisser et régénérer les peaux sèches !
Réf. 21 154.

Pot de 50 ml

19,90€ **7,50€**

+ VOTRE CADEAU

CRÈME DE JOUR ANTI-ÂGE à la Gelée Royale

Lisse, nourrit et protège
Tous types de peaux

OFFERT

Tube de 40 ml.
(Valeur 17,50€)

+ LIVRAISON

0€
5€⁵⁰
dès 20€ d'achat

+ CATALOGUE OFFERT

VOS GARANTIES

- Société française basée à Fleurance au cœur du Gers
- Une expertise reconnue depuis plus de 40 ans
- Produits sûrs, efficaces et respectueux de l'environnement
- Livraison en Colissimo
- Garantie satisfait ou remboursé
- 10 conseillères à votre écoute

OFFRE DÉCOUVERTE SANS ENGAGEMENT

NOM DU PRODUIT	RÉF.	QTÉ	PRIX	TOTAL
Harpagophytum BIO	59 272		5€	
Magnésium-B6 (x2)	59 595		5€	
Gelée Royale-Acérola BIO	03 145		5€	
Levure de bière (x2)	13 601		6€	
Levure de riz rouge	13 295		5€50	
Valériane-Aubépine-Passiflore BIO	59 260		6€	
Ginseng Tonique BIO	14 118		5€	
Vigne rouge - Cassis - Marc de raisin	59 255		6€	
Mincifine capture graisses BIO	59 263		5€50	
Mincifine jour et nuit	13 277		5€	
Concentré détox BIO	17 112		5€	
Spray assainissant	52 120		6€50	
BB crème anti-âge	21 157		6€50	
Huile d'argan BIO	24 154		7€50	
Soin jour revitalisant à la Gelée Royale	21 158		6€50	
Soin nuit régénérant à la Gelée Royale	21 154		7€50	

Je reçois ma CRÈME DE JOUR ANTI-ÂGE COSMÉTIQUE BIO OFFERT GRATUIT

Envoi en Colissimo **GRATUIT** dès 20€ de commande

TOTAL À RÉGLER

Ma commande atteint 20€, j'économise 5€50 de participation aux frais de mise à disposition.
Ma commande est inférieure à 20€, j'ajoute 5€50 de participation aux frais de mise à disposition.

CODE AVANTAGE 8562

Mme Mlle M. (Écrivez en majuscule SVP)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Avec Fleurance Nature fêtez votre Anniversaire* : Pour un meilleur service, indiquez votre téléphone*

Jour Mois Année 1 9

Pour un meilleur service et recevoir nos offres PRIVILÉGÉS :

Email* :

* Facultatif. Nous nous engageons à ne pas communiquer ces informations sans votre accord préalable.

Je joins mon règlement par :

Chèque (à l'ordre de Fleurance Nature) Carte bancaire :

N° :

Date d'expiration :

Numéro de cryptogramme** :

**Pour valider votre paiement par carte bancaire, merci de noter les 3 derniers chiffres du N° inscrit au dos de votre carte, près de la signature.

Signature obligatoire du titulaire :

POUR COMMANDER

Fleurance Nature
Route de Lectoure
B.P. 30 546
32 505 Fleurance Cedex

05 62 06 14 48⁽¹⁾
du lundi au vendredi
de 8h à 18h
⁽²⁾Prix d'appel local suivant opérateur (paiement par CB uniquement)

www.fleurancenature.fr
 Paiement sécurisé.
 Paiement par chèque possible.

Allez sur CODE AVANTAGE et tapez votre code 8562

*Offre découverte valable 1 mois en France métropolitaine, réservée aux nouveaux clients. Vous disposez d'un délai de rétractation de 30 jours pour retourner votre colis. Vos données sont traitées par notre société à des fins de gestion de votre compte client et de prospection. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour toute information vous concernant. Nous pouvons être amenés à communiquer votre adresse, sauf opposition de votre part immédiate sur papier libre ou ultérieure par écrit à Fleurance Nature. Pour recevoir votre cadeau sans commander, joignez un chèque de 5€50 pour la participation aux frais de mise à disposition. Vous le recevrez dans un délai de 4 mois environ. Les produits composant un lot peuvent être vendus à l'unité par téléphone. Fleurance Nature - S.A.S au capital de 5 421 463€ R.C.S. Auch 502 600 711. Siège social Route de Lectoure BP 30 546 - 32 505 Fleurance Cedex Tél : 05 62 06 14 48. Liste des ingrédients disponible sur le site internet.